

L'atelier lyrique vise à apporter aux jeunes chanteurs les nécessaires outils dans le cadre d'une formation spécifique à l'art lyrique, en complémentarité à celle reçue en cours de chant. Il s'agit de les sensibiliser aux techniques complémentaires inhérentes à leur parcours artistique - premier contact du chanteur avec le travail d'acteur, travail du « personnage » et des scènes d'ensembles, contraintes techniques sur le plateau, positions et postures, valorisation de l'acte vocal, travail corporel en lien avec la technique vocale, improvisation théâtrale... - mais également de favoriser et de générer un travail collectif de plateau, en y associant chef de chant, musiciens d'orchestre et chef d'orchestre.

L'atelier lyrique s'adresse aux élèves des classes de chant du Conservatoire. Son suivi est obligatoire pour les élèves chanteurs en 3^{ème} cycle et cycle spécialisé, qui auront à valider une unité de valeur (UV) complémentaire d'art lyrique, pour l'obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM) ou du Diplôme d'Etudes Musicales (DEM).

L'organisation pédagogique de l'atelier lyrique fait l'objet d'un parcours spécifique, fonctionnant indépendamment de celle des études vocales suivies en classe de chant.

Ce cursus s'organise en deux cycles d'une durée de 1 à 3 ans chacun, permettant ainsi de valider les compétences transversales du chanteur.

Le 1^{er} cycle du cursus d'art lyrique

D'une durée de 1 à 3 ans, il s'agit d'un cycle d'initiation ouvert sur audition aux élèves en 2^{ème} cycle des classes de chant. Le suivi de l'atelier lyrique implique la nécessaire connaissance du texte musical, nécessitant de ce fait un apprentissage en amont.

Il est cependant donné la possibilité aux élèves en 1^{er} cycle des classes de chant, d'intégrer sur audition les chœurs de l'atelier lyrique. Dans cette hypothèse, il s'agit d'une démarche personnelle de l'élève, entièrement basée sur l'envie et le volontariat, sans donner lieu à une évaluation.

A l'issue du 1^{er} cycle du cursus d'art lyrique, pourra être validé une UV complémentaire d'art lyrique, au titre de l'UV de pratique collective exigée pour l'obtention du Brevet de fin de 2nd cycle. Cette UV reste cependant optionnelle et au choix de l'élève, d'autre pratique de groupe s'offrant à lui.

Validation de l'UV

L'évaluation d'une durée de 15mn fera partie intégrante de l'examen de fin de 2nd cycle des classes de chant. Il se traduit par l'interprétation d'un chœur d'opéra en condition à un par voix, tiré du répertoire lyrique - du baroque au post-romantisme en passant par le théâtre musical contemporain - ou de toute œuvre adaptée à une technique vocale en construction.

Le 2^{ème} cycle du cursus d'art lyrique

D'une durée de 1 à 3 ans, il s'adresse aux élèves en 3^{ème} cycle et en Cycle Spécialisé des classes de chant. Le suivi de l'atelier lyrique implique la nécessaire connaissance du texte musical, nécessitant un apprentissage en amont.

Validation de l'UV

S'agissant de la validation de l'UV complémentaire d'art lyrique dans le cadre du CEM, l'évaluation d'une durée de 20mn maximum fera partie intégrante de l'examen de fin de 3^{ème} cycle des classes de chant (lors de la présentation de l'UV dominante dans le cadre du CEM).

S'agissant de la validation de l'UV complémentaire d'art lyrique dans le cadre du DEM, l'évaluation pourra :

- 1- être intégrée dans le programme présenté pour le DEM (validation de l'UV dominante du DEM de chant - durée globale du programme : 30mn), permettant de présenter à la fois un programme de récital et d'art lyrique.
- 2- faire l'objet d'une organisation spécifique dissociée de l'examen de chant du DEM (durée de l'épreuve : 20mn maximum)

Ces possibilités sont laissées à l'appréciation du professeur et de l'élève.

Dans les deux cas, le programme présenté devra inclure plusieurs périodes de l'histoire de l'opéra. Chaque candidat présentera deux rôles dans deux styles différents, et dans deux langues différentes.

Les ateliers fonctionnant dans le cadre du cursus d'art lyrique feront appel à un fonctionnement en format « de poche ». Cependant, il pourra être proposé la création d'une œuvre lyrique légère d'opérette ou d'opéra bouffe, permettant de réunir des effectifs plus importants autour d'un projet fédérateur. Cette possibilité permettra à des chanteurs de tout niveau, de se produire en spectacle dans des conditions optimales.

Côté pratique...



CONSERVATOIRE de ROUEN
MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

CYCLE I

Durée : 1 à 3 ans
Durée du cours : 1h30 à 3h hebdos

Elèves en 2nd cycle
des classes de chant

Contrôle continu en cours de cycle

Examen de fin de cycle
pour le passage en 2nd cycle,
validant l'UV complémentaire de pratique collective
dans le cadre du Brevet de fin de 2nd cycle



CYCLE II

Durée : 1 à 3 ans
Durée du cours : 1h30 à 3h hebdos

Elèves en 3^{ème} cycle et en Cycle Spécialisé
des classes de chant

Contrôle continu en cours de cycle

Examen pour validation
de l'UV complémentaire obligatoire
dans le cadre du CEM ou du DEM
à dominante vocale

Atelier Lyrique

Guide de l'élève

50, Avenue de la Porte des Champs - 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.13.50 – Fax 02.32.08.13.59
www.conservatoirederouen.fr